

L'in Sud mersible

Journal de liaison des Centres de tri

Fédération SUD-PTT : 25/27, rue des envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

Mai 2007

Plus de 6 mois de conflit dans les services de nuit...

E
D
I
T
O

Nous ne pouvons pas commencer cet édito sans nous arrêter un instant sur la longue lutte des services de nuit pour la suppression des horaires atypiques et la revalorisation de l'heure de nuit à 3 euros. Commencé en Ile-de-France le 16 octobre 2006, autour d'une intersyndicale SUD, CGT, FO, le conflit s'est rapidement étendu en Province sous l'impulsion des préavis nationaux déposés par SUD début décembre.

Après avoir longtemps tergiversé, et espérant un essoufflement du conflit, La Poste a fini par anticiper l'ouverture des négociations salariales fin janvier. Elle voulait, au départ, intégrer ces questions dans cette négociation puis a fini par les extraire en annonçant unilatéralement une revalorisation du taux de l'heure de nuit à 1,50 euro et en débloquant un budget de 2,2 millions d'euros pour les régimes atypiques. A l'heure où cet édito est écrit, la lutte se poursuit toujours alors que les négociations ont à peine débuté avec la direction du courrier sur les modalités de répartition de ce budget.

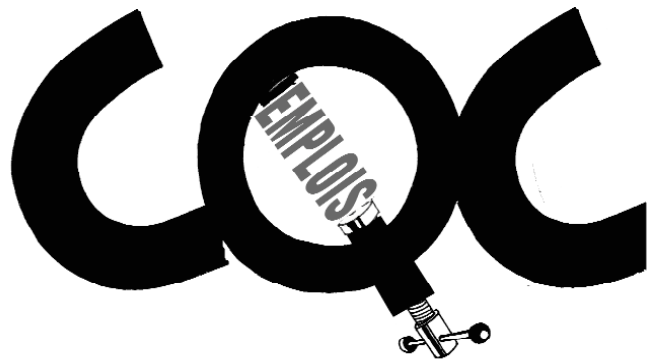
Il serait trop long de vouloir développer tout ce qui s'est passé pendant cette lutte et notamment, tous les coups bas orchestrés par la direction du courrier (travail du dimanche, droit de grève, embauche d'intérimaires). D'autant que ce conflit est encore loin d'être terminé. Nous y reviendrons donc dans un numéro "spécial" avec un bilan complet.

Si la mobilisation des services de nuit se poursuit, la direction du courrier poursuit aussi les restructurations. De nouvelles PIC viennent d'être annoncées, c'est le cas de Besançon, Grenoble ou Rumilly. Le centre de tri de Nancy a fermé ses portes le 26 mars, ce sera bientôt le tour de Metz gare (pas de fermeture vous vous rappelez ?). Nous avons, à ce jour, 32 PIC annoncées dont la moitié sont des créations et l'autre moitié des "redimensionnements" de centres.

Dans ce contexte de restructurations permanentes, ce sont, en premier lieu, les agents qui sont le plus touchés. Il faut maintenant passer des entretiens, démontrer ses compétences, changer de métier et d'horaires, trouver un point de chute si possible pas trop loin, se dépatouiller pour organiser sa "nouvelle" vie familiale en fonction des nouvelles contraintes. Et débrouille toi avec ça ! Les maigres primes accordées dans la plupart des volets dits sociaux des projets ne suffisent pas à compenser les désagréments occasionnés.

Pour La Poste, les agents sont comme des pions que l'on peut déplacer sur l'échiquier au rythme des réorganisations moyennant quelques centaines d'euros. Le pire, dans tout ce bouleversement de la chaîne d'acheminement, c'est que la qualité de service ne s'en trouve pas améliorée, bien au contraire. Dans de nombreux départements, le J+1 ne pourra plus être respecté. Avec la création des PPDC et des PIC, c'est le centre de tri de proximité qui disparaît. Une lettre postée à Auch pour le département du Gers devra passer par la PIC de Toulouse. C'est pas beau le progrès !!!

Ce que nous dénonçons dès l'origine de CQC commence à se matérialiser. Alors, au-delà de la grève des services de nuit, c'est bien d'un mouvement plus global dont nous avons besoin pour imposer des conditions de travail décentes dans les nouveaux établissements qu'ils soient des PIC ou des PPDC.



PIC Wissous : plus fort que la PIC Gonesse ?

Le projet Paris Sud entre dans sa dernière ligne droite, la plus périlleuse pour le personnel. Les deux centres de tri du sud de Paris, P14 CTC et P15 CTC, seront mis en reclassement à partir de juin pour être transformés en concentrateurs. Le recueil des vœux définitifs doit démarrer vers la mi-mai pour se terminer fin juin. La PIC de Wissous (dans l'Essonne, à proximité des pistes d'Orly) ouvrira dès le 1er septembre 2007 pour une phase de tests, avec une montée en charge progressive à compter du 15 octobre. Le CTP de création officielle de la PIC s'est tenu le 4 avril. Sud a voté contre. Comment faire autrement, quand, sur Paris, l'expérience de la première PIC, Paris Nord Gonesse se révèle un fiasco ? Le malaise est tel dans la « vitrine de l'Europe » que La Poste vient de diligenter un audit externe pour se pencher d'urgence sur son grand centre malade. Avec 25 jours de congés maladie en moyenne par agent, des absences irrégulières à foison (les ACO vont voir ailleurs si c'est mieux payé !), et un ras-le-bol du personnel qui se traduit par des grèves très suivies, on est loin du paradis que nous faisons miroiter La Poste. La désorganisation est totale : ainsi, trois ans après avoir concentré le TG3 distri manuel sur la plateforme, La Poste change son fusil d'épaule et décide de rapatrier ce trafic sur Paris intra-muros. Comprenez qui pourra !

Pour la PIC Wissous, les affaires ne se présentent pas mieux, notamment au niveau des régimes de travail. Les discussions sur ce dossier avait commencé le 19 janvier. Lors de cette réunion, la DOTC Paris Sud avait annoncé la couleur en imposant des préalables incontournables : pas de 2 nuits sur 4, ni de brigade de jour alternée (A/B), horaires existant pour l'un à P14 CTC et pour l'autre à P15 CTC. Même refus vis-à-vis de la demande unanime de l'ensemble des organisations syndicales de suppression du régime de travail en 5 nuits d'affilée. Cette brigade sera donc maintenue et constituera « la porte d'entrée » des futurs recrutés sur la PIC Wissous. Une manière bien particulière de leur souhaiter la bienvenue à La Poste ! Quant à la fin de service, quel que soit le régime de nuit (2 sur 3, 4 nuits d'affilée...), elle est repoussée de 6h00 à 6h30, ce qui exaspère un peu plus les collègues ! Alors que le refus aveugle de suppression de « dimanches secs » pour la 2 nuits sur 3 avait mis le feu aux poudres à Gonesse, La Poste persiste et signe en refusant de prendre en compte les attentes du personnel sur le projet Wissous, en rognant en plus sur « l'accompagnement social » : il n'y aura pas de départ à 53,5 ans pour les agents bénéficiaires de service actif.

La montée en charge de la PIC Paris Sud pourrait bien être électrique !

Paris-Louvre : vers la PPDC dans la douleur

Une des conséquences de la création de la PIC Wissous est la fermeture et la transformation de Paris Louvre en PPDC. Dès la première réunion d'information, le directeur assurait que le dispositif de reclassement serait au-dessus de tout ce qui s'était fait jusqu'à présent : un emploi qui convient dans un périmètre qui convient, un accompagnement personnalisé pour chaque agent. Paris Louvre est le plus gros CTC en effectif et le dernier restant sur la DOTC Nord de Paris (550 agents dont seulement 200 devraient demeurer sur la PPDC). Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. A ce jour, rien n'a été obtenu. Aucune mesure de préretraite et retraite avantageuse n'a pu être négociée alors que la moyenne d'âge avoisine les 50 ans. De plus,

les personnels sont arrivés au Louvre après avoir vécu plusieurs fermetures de centre. Ils doivent bénéficier de mesures à la hauteur de la taille du centre. Le 11 avril, toutes les organisations syndicales du centre appelaient à la grève, du guichet au CTC en passant par la distribution. Cette convergence a mobilisé 100 à 150 personnes devant les guichets dont une quarantaine du CTC. Avec un chiffre de grève de 25% sur le centre, mais après plusieurs grèves depuis le début de l'année, il faut maintenant passer à l'étape supérieure. D'autant que le directeur du CTC a déclaré qu'il appliquerait les règles en usage lors des fermetures, les 3 propositions à chaque agent et pas plus.

A suivre...

PIC Chalons-en-Champagne : Opposition de SUD

Le 22 décembre 2006, seul SUD s'est opposé à l'accord sur la transformation du centre en PIC. En effet, cet accord entérinait la suppression des 2/4 nuits (même si la boîte proposait aux agents ayant le 2/4 à " titre personnel" un régime de travail en 3,5 nuits/semaine avec ou sans dimanche). Pour SUD, il n'était pas question d'accepter une nuit de plus à la quinzaine pour ces régimes et surtout de laisser les autres régimes de nuit sur le carreau, sans aucun avantage. Même l'attrait financier n'était pas à la hauteur (250 euros de prime travaux et 2000 euros de prime de débrigadement). Face à ce projet, différentes actions ont été proposées au personnel mais n'ont pas permis d'unifier suffisamment l'ensemble des régimes de travail (jour/nuit) qui n'étaient pas touchés de la même façon (évolution à la marge des horaires en jour, démantèlement des 2 nuits sur 4). Saluons quand même la solidarité des collègues de jour et SDL qui s'est exprimée par

des actions de grève les 2, 3 et 4 novembre. Par la force des choses, la lutte a pris une autre orientation puisque les collègues de nuit sont dans le mouvement des centres de tri depuis le 17 novembre.

Aujourd'hui les travaux ne sont toujours pas commencés (3 mois de retard) et la Poste en rend responsable SUD et ses grèves. Par contre, les échéances de changement d'horaires, elles, sont respectées (fin décembre pour la nuit et 02 avril pour le jour). A terme, la PIC fonctionnera en 3/8 comme une usine, et depuis peu avec des intérimaires pour palier aux manques d'effectifs par rapport au travail entrant. En effet nous traitons le courrier des départements 55 et 08 puisque les centres de tri de Bar le Duc et Charleville Mézières deviennent des PPDC. Pour tous les centres qui vont être "transformés" en PIC, l'exemple de Chalons est parlant quant aux objectifs de La Poste à travers CQC. Les conditions d'une lutte d'ensemble deviennent de plus en plus nécessaires.

Les 32 PIC annoncées officiellement

Strasbourg

Mulhouse

Lorraine

Val-de-Loire

Lyon

Gonesse

Wissous

Lognes (77)

Lille

Chalons-en-Champagne

Clermont-Ferrand

Poitiers

La Rochelle

Toulouse

Rodez

Bordeaux

Pau

Creil

Amiens

Arras

Valence

Saint-Etienne

Montpellier

Perpignan

Bois d'Arcy (78)

Rouen Madrillet

Bourges

Orléans

Caen

Rumilly (74)

Besançon

Grenoble

En gras, les créations, pour le reste, il s'agit de la transformation des centres existants .

Fermeture de Nancy : gâchis social

Le centre de tri de Nancy a fermé définitivement ses portes le 23 mars 2007. Inauguré le 15 juin 1973, celui-ci a démontré l'efficacité d'un réseau postal basé sur le rail ainsi que la garantie d'une qualité de service de haut niveau. Depuis des années, La Poste a décidé d'abandonner ce type de transport pour se tourner vers des liaisons routières plus polluantes.

L'ouverture de la PIC Lorraine et les fermetures de Nancy, Metz et Epinal ont provoqué la suppression de 200 emplois et jeté plusieurs dizaines de personnes en retraite anticipée avec des revenus dérisoires.

Pour d'autres, afin de conserver les régimes de nuit, pas d'autre alternative que d'aller travailler à la nouvelle PIC à 40 km de Nancy et les derniers ont été mutés à la PPDC de Nancy Sud et vers les services de distribution.

L'éloignement de nombreux centres ne permet plus, dans de nombreuses zones territoriales, la distribution

du courrier en J+1. Pour compenser, les dirigeants de La Poste avancent considérablement l'heure des levées de boîtes aux lettres, notamment en zones rurales.

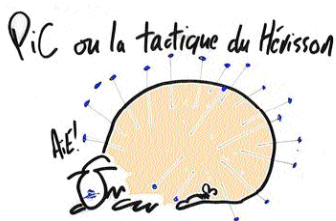
Ces restructurations, tant locales que régionales, préparent la libéralisation totale du courrier d'ici 2009 et génèrent des effets négatifs pour les usagers avec des boîtes aux lettres relevées plus tôt et un courrier qui arrive plus tard dans les centres de distribution.

Quant au personnel et aux organisations syndicales, on ne tient aucun compte des leurs revendications en mettant en avant les points qui ne sont "pas négociables"...

PIC Lorraine : premières HMI

Illuminée en bleu, on pourrait croire qu'une immense discothèque est plantée dans la campagne mosellane : telle est la PIC de Pagny les Goin. Arrivé dans son antre, on a l'impression d'entrer dans une Prison Industrielle Courrier.

Passé les divers barrages et le contrôle d'identité, on vous autorise la pénétration dans les locaux avec les fameux badges Actif ou Passif. Passifs les agents ? En nuit, plutôt réactifs, les agents ont décidé de continuer de s'inscrire dans le mouvement national des CTC et ont fait grève dans la nuit du vendredi 13 avril à hauteur de 20%. Ils réclament, en outre, une pause repas d'une heure au lieu de 45 minutes. D'ailleurs, la restauration sur le site fait aussi hurler le personnel : repas plus chers, quantité insuffisante et horaires inadaptés pour aller manger... Après ces premières HMI, on constate que l'esprit combatif est toujours vivant. D'ailleurs, le personnel a de nouveau fait grève lors de la nuit du vendredi 27 au 28 avril avec 59 grévistes sur 87. Bonne nouvelle !!!



Une PIC en Pays de Savoie... _____ ...à Besançon aussi !

La Poste a annoncé fin janvier 2007, la création d'une PIC à Rumilly pour traiter le courrier de la Savoie et la Haute-Savoie (1,5 millions de plis/jour). Cette création s'accompagne des fermetures de Chambéry et Annecy (300 agents). Autour de cette plate-forme, vont graviter 9 PPDC, 2 en Savoie et 7 en Haute-Savoie. Ce sont donc de nouveau des centaines d'agents qui vont devoir se reclasser, avec, au passage, de nouvelles suppressions d'emplois.

Il y a 2 ans, cette même DOTC annonçait la fermeture du centre de tri de Bourg-en-Bresse et le transfert du traitement de tout le courrier de l'Ain sur la PIC de Lyon. Cette fermeture sera effective au 1er semestre 2008 et ce sont de nouveau 180 emplois qui disparaissent. Et toujours les mêmes propos rassurants de la part du directeur de DOTC : "je veillerai personnellement à la qualité de la concertation menée avec les organisations syndicales, les postiers, les clients et les élus, pour réunir toutes les conditions de succès nécessaires à la réalisation de ce programme". Dans cette région comme ailleurs, nous connaissons les dégâts de telles restructurations en termes de suppressions d'emplois, de mobilités forcées et d'aggravation des conditions de travail. C'est bien une lutte d'ensemble qu'il nous faut construire...

Parmi les dernières annonces faites par La Poste, on apprend la transformation en PIC du centre de tri de Besançon. Cette transformation se fera par extension du bâtiment et avec l'installation de nouvelles machines (3 TPF, 2 TGF et 2 MTP) pour traiter 1 million de plis/jour. Les centres de tri de Belfort et Vesoul seront, eux, transformés en PPDC à l'instar des 7 PPDC chargées d'alimenter la PIC. Le Jura n'est pour l'instant pas concerné et il n'y a pas plus d'information sur l'avenir du centre de tri de Dijon.

Orléans : 48 heures de grève contre la nouvelle DETAP

Du 19 au 21 mars, les agents du centre de tri d'Orléans se sont mis en grève sans préavis. Ce ras le bol majoritaire qui a touché toutes les brigades est dû aux méthodes managériales de la nouvelle directrice arrivée depuis un an dans l'établissement.

Une motion du personnel à la DOTC fait part de l'absence de dialogue social, d'une vision unilatérale du dialogue social, d'autoritarisme et constate que la nouvelle directrice n'a pas toutes les qualités requises pour être à la tête d'un établissement de plus de 400 personnes hommes et femmes. Devant cette rébellion, un relevé de conclusion élaboré par la directrice de la DOTC et les organisations syndicales SUD, FO et CGT, en présence de la DETAP et de sa garde rapprochée. Quatre engagements figurent dans

ce relevé : nomination d'un médiateur, suspension des projets locaux jusqu'à cette nomination, présentation du CAP 2007, journée de grève du 19 mars gelée.

Si, effectivement, en termes d'acquis on est loin du compte et tout reste à conquérir (plate-forme revendicative locale), ce conflit aura été incontestablement marqué par son niveau de mobilisation exceptionnel. Ce sursaut d'orgueil salutaire pour le personnel est à préserver.

La nomination d'un médiateur, avec toutes ses limites, ne doit pas servir à entériner la décision annoncée de supprimer des emplois mais de faire avancer nos revendications.

LA POSTE TOURNE LE DOS
A L'INTERET GÉNÉRAL



Valence : la DOTC veut supprimer le travail de nuit le dimanche soir

S'appuyant sur le recours fait par SUD en janvier contre l'ouverture des centres le dimanche pour casser la grève des services de nuit, la DOTC Loire-Vallée du Rhône menace de ne plus ouvrir le centre de Valence le dimanche. En effet, les organisations syndicales ont été reçues le 16 avril et ont appris avec stupeur que pour les 2 nuits sur 4 et les 22h/6h, le travail du dimanche soir était supprimé et qu'ils prendraient leur service à 0h le lundi.

Pour compenser ce manque, la direction propose que les agents fassent un retour le samedi après-midi (un sur deux) de 12h à 20h. Cette réorganisation doit être mise en place en juillet. Un scénario inacceptable pour les agents qui sont dans le mouvement de grève des services de nuit depuis décembre, et particulièrement le personnel contractuel qui fait grève une heure toutes les nuits. Est ce un ballon d'essai ? un test local ? une provocation ? Toujours est-il que le personnel n'est pas prêt à se laisser faire. Nous suivons ce dossier de très très près et nous vous tiendrons informé des suites...

La Poste condamnée à Quimper

Le TGI de Quimper vient d'annuler un accord conclu entre La Poste et les syndicats CGT et FO au centre de tri. Cet accord avait pour but de mettre des cycles en place, mais un article de l'accord prévoyait que les horaires collectifs à l'intérieur des cycles pouvaient être modifiés selon les besoins du service et avec un délai de prévoyance de 7 jours. La décision du TGI est claire, l'accord est annulé et La Poste doit rétablir l'organisation antérieure. Par ailleurs, elle est condamnée à verser à SUD Finistère 2000 euros à titre de dommages et intérêts et 1500 euros au titre de l'article 700.

Sans se prononcer sur la modification des horaires dans le cycle et la modulation déguisée, les juges ont annulé l'accord au motif d'une négociation déloyale. Le texte présenté à la négociation n'était pas le même que celui notifié aux organisations syndicales et signé par la CGT et FO. Cela laissait supposer que des négociations étaient intervenues "secrètement" entre La Poste et CGT, FO après les CTP et CHSCT, sans que SUD soit invité à y participer.

La Poste doit maintenant rétablir la situation initiale et engager de nouvelles négociations pour un nouvel accord. Si La Poste persiste avec la modification des horaires collectifs, le TGI sera de nouveau saisi. Qu'on se le dise !